

Réf: Dossier N° 152797

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUPERMACHE TAI SOLEIL »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4 C A  
10 METRE DE ORANGE BANK, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 octobre 2022 , et enregistrés au CEPICI le 24 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPERMACHE TAI SOLEIL »

Objet : COMMERCE GENERAL ET VENTE DE  
MARCHANDISES  
DIVERSES  
ACQUISITION , LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS  
BIEN MEUBLES ET IMMEUBLES , L'EMPRUNT  
DE TOUTES SOMMES AUPRÈS DE TOUS  
ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITÉ DE  
DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS  
SOCIAUX , LA PRISE EN LOCATION GÉRANCE  
DE TOUS FONDS DE COMMERCE , LA PRISE DE  
PARTICIPATION AVEC TOUTE SOCIÉTÉ EXISTANTE  
OU DEVANT ÊTRE CRÉE ET GÉNÉRALEMENT , TOUTE  
OPÉRATIONS FINANCIÈRES COMMERCIALES ,  
INDUSTRIELLES , MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRES , SE  
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU  
INDIRECTEMENT À L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN  
FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales  
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4 C A  
10 METRE DE ORANGE BANK, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) : M WANG JIANHAO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09921 du 26/10/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°56912/GTCA/RC/2022 du 26/10/2022

